

L'asile du schizophrène

Le sillon

S. est un homme qui marche parfois jusqu'à l'usure de ses pieds. S. ignore la morsure du macadam sur son corps ; il faut bien le connaître pour deviner cette blessure et mercurochromer ses talons, c'est ainsi qu'on le soigne. S. marche, c'est là qu'il existe, qu'il loge son être, dans le sillon de ses pas, c'est son seul habitat.

Il a certes un petit appartement en son nom ou presque, il l'a trouvé avec le parrainage actif de l'équipe soignante, après qu'il fut obligé, par nécessité, de quitter l'appartement thérapeutique où il avait vécu de nombreuses années.

Mais S. n'est pas un homme d'intérieur, hors domicile fixe, il est même un homme sans territoire, résidant dans l'entre-deux, de son pays de naissance et de son pays d'adoption. Ce no man's land frontalier lui sied au mieux. Pas même apatride, il est plutôt hors-patrie. S. ne s'identifie à aucun groupe. Il erre, seul, avec ses voix qui parfois l'insultent, le désignent comme moins que rien, c'est là son véritable exil.

L'asile de l'hôpital

Sur sa route S. a rencontré le monde de la psychiatrie. A force de patience et de ténacité, ceux qui l'accueillirent surent lui laisser la possibilité de se forger un semblant de place dans ce monde-là, place d'artifice, identité d'emprunt, qui lui permit de loger au mieux son errance. Combien de papiers perdus ou détruits, combien de disparitions sans crier gare et de retours impromptus, de conflits avec la famille, d'hospitalisations autoritaires qui auraient pu en décourager plus d'un. Puis il y eut les Appartements thérapeutiques hospitaliers, le Département de réadaptation socio-professionnelle, le foyer intra-muros, plus tard extérieur, autant de balises qui permirent à S. de jalonner son chemin. Il usait de tous mais n'en adoptait aucun. A peine sociable, peu convivial, il tolérait cependant le groupe

de ses pairs de l'appartement, ne se prêtant au jeu du communautaire qu'à minima.

Ancien aide comptable n'ayant jamais exercé, les espaces verts du DRSP¹ offraient un cadre bienvenu à son errance pathologique. La réinsertion, avec l'accord des soignants, devenait en elle-même l'horizon professionnel de son existence jusqu'à l'âge supposé d'une retraite anticipée.

Devenir un malade

Pas sans famille mais capté par ses voix de malheur, incertain de son appartenance, il finit par choisir le camp de la maladie. S. est malade, il fait des crises nous dit-il, et c'est pourquoi il doit être soigné.

Ses crises, ce ne sont pas celles qui pour nous font signe de sa maladie mentale : ses voix, ses conduites étranges, son isolement ; non, ce sont celles dues à son traitement, majeures, spectaculaires, répétitives. On le ramasse sur la voie publique en opistotonos², ses yeux se révulsent, son corps se crispe.

S. a adopté ainsi, à sa manière, le discours médical, sur son versant iatrogène. Il y trouve alors une place possible. L'AAH, enfin obtenue, le confirme dans son statut et lui octroie la possibilité d'exister au titre d'être devenu un malade de l'hôpital. C'est là son asile de hors-discours, c'est-à-dire de sujet hors lien social.

Cette identité d'emprunt donne un peu de consistance à ce qui ne pouvait s'inscrire dans sa tradition pas plus que dans le sens commun. Sa maladie le soigne.

L'asile d'aliénés

Le terme n'a plus cours depuis de nombreuses décennies, on peut même dire aujourd'hui qu'il est honni, ce à juste titre, pour bien des raisons, connues de tous. L'étrange histoire des mots et de leur usage a produit pour lui cette fréquente inversion de sens au regard de ses origines. Asylum provient semble-t-il de cette pratique propre à la cité (polis) grecque qui accordait à certains étrangers la protection des lois régissant la vie du

citoyen. Elle valait comme accueil bienveillant à celui qui, sans cela, serait une menace de fait pour l'ordre social, et ne saurait être qu'éloigné ou rangé au statut d'esclave.

L'usage du mot évolua, de sa version religieuse avec sa localisation à l'édifice même du culte, jusqu'à l'asile d'enfants démunis, prémices de l'école maternelle. L'asile politique garde encore aujourd'hui tous ses droits, du moins en principe.

La montée du discours scientifique et la médicalisation de la maladie mentale qui en découla, œuvrèrent à substituer les termes d'aliénés et d'asile par ceux de malade et d'hôpital. La valeur déstigmatisante de cette évolution ne peut qu'être appréciée, comme un progrès. Cependant, cette mutation s'accompagne d'une perte qui peut devenir dommageable au traitement même des malades mentaux. Il s'agit ici de pointer le risque de voir disparaître le sens social de la maladie mentale. Aussi bien la valeur politique, au sens grec, que la nature profonde, subjective de la maladie mentale, risquent d'être alors méconnus.

L'asile inventé au un par un

La brève vignette clinique, ici évoquée, peut nous donner l'idée d'un bon usage de l'Asile. Il ne s'agit pas seulement d'appliquer au sujet malade une mesure sociale ou médicale, mais de favoriser l'appropriation par lui-même de cette offre, dont il peut alors tenter de faire le meilleur usage, pour soutenir son existence dans le monde.

Exilé d'origine, comme le mythe biblique nous l'apprend, le sujet humain ne trouve asile dans ce monde où il vient, qu'au prix d'un certain cheminement, qui l'implique, lui comme les siens. Il doit faire le pari d'y trouver une place qui, bien qu'écrite, n'est pas pour autant garantie d'avance. Faute de cela, il se trouve condamné à l'errance qui prend pour lui nom de folie.

C'est en ceci que l'Asile nous concerne, encore aujourd'hui, quel qu'en soit le nom que l'on lui donne. ■

Patrick
CONFALONIERE,
Psychiatre
des hôpitaux,
Ch le Vinatier, Bron

1. Département de la recherche en santé publique.

2. Du grec *opistho*, vers l'arrière, et *tonos* pour tension ; c'est une contracture généralisée prédominant sur les muscles extenseurs, de sorte que le corps est incurvé en arrière, et les membres sont en extension (NDLR).